

La Politique gouvernementale de **prévention** en santé [PGPS]

NÉGLIGENCE : AGIR DÈS LA PETITE ENFANCE

« La négligence a des effets qu'on ne soupçonne pas sur les enfants, qui sont souvent même plus dévastateurs que l'abus physique et entraînent des conséquences importantes sur leur développement. »

Difficultés relationnelles, agressivité, retards langagiers et cognitifs : les enfants qui vivent de la négligence n'ont pas les conditions pour se développer à leur plein potentiel. Heureusement, si on agit rapidement, il est possible de renverser la vapeur. C'est d'ailleurs dans cette optique que la Politique gouvernementale de prévention en santé [PGPS] a soutenu le projet pilote Diapason qui permet d'intervenir à ce chapitre directement dans les centres de la petite enfance [CPE].

« La négligence a des effets qu'on ne soupçonne pas sur les enfants, qui sont souvent même plus dévastateurs que l'abus physique et entraînent des conséquences importantes sur leur développement », explique George Tarabulsy, professeur en psychologie à l'Université Laval et chercheur. Des retards qui, s'ils ne sont pas rattrapés, risquent de nuire à l'enfant toute sa vie. Il est donc crucial d'intervenir avant l'entrée à l'école pour offrir à ces tout-petits les mêmes chances de réussir que les autres.

Heureusement, le fait d'intervenir tôt peut changer la donne, souligne le professeur. « Les programmes les plus efficaces offrent à la fois des services sociaux très dédiés ainsi que des services de garde de très haute qualité. Des recherches menées aux États-Unis ont d'ailleurs démontré des gains majeurs sur plusieurs aspects du développement, comme le langage, quand ces deux ingrédients sont combinés. »

« Ce que nous offrons, c'est un peu l'équivalent de la réadaptation physique, mais au niveau relationnel. On travaille avec le parent pour soutenir le développement de liens plus favorables avec son enfant. »

TESTER LA FORMULE

Une telle offre complémentaire est actuellement testée au Québec avec le projet pilote Diapason, codirigé par George Tarabulsky et piloté par Julie Lane de l'Université de Sherbrooke. Soutenue par la PGPS, cette initiative permet de détecter les enfants victimes de négligence et de leur offrir des services adaptés à leurs besoins. Ces enfants sont ensuite intégrés dans des groupes de CPE à ratio réduit. « Les recherches montrent que, en réduisant le nombre d'enfants, la qualité des interventions et les relations entre l'éducatrice et l'enfant changent de manière significative. Cela diminue également la sécrétion de cortisol, l'hormone de stress, chez les petits », affirme le chercheur. Formations, appui de spécialistes comme des orthophonistes et aide de stagiaires en psychoéducation s'ajoutent comme mesures de soutien au personnel éducateur.

SOUTENIR AUSSI LES FAMILLES

En parallèle, des services sont aussi proposés pour outiller les familles de ces tout-petits. « Nous collaborons directement avec les services sociaux pour appuyer et bonifier l'intervention dans le milieu de vie de l'enfant, explique George Tarabulsky. Ce que nous offrons, c'est un peu l'équivalent de la réadaptation physique, mais au niveau relationnel. On travaille avec le parent pour soutenir le développement de liens plus favorables avec son enfant. »

Implanté dans une vingtaine de CPE à Québec et à Sherbrooke, ce projet pilote est mené par le Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale de l'Université de Sherbrooke en collaboration avec plusieurs partenaires. Les enfants sont ciblés à travers le programme d'intervention en négligence déjà proposé dans les centres intégrés de santé et de services sociaux et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, ce qui permet de rejoindre aussi des enfants qui ne fréquentaient pas de service de garde éducatif à l'enfance. En participant au projet pilote, ils sont intégrés à un groupe dans l'un de ces services de garde.

MESURER LES IMPACTS

Finalement, les chercheurs vont mesurer si ce type d'intervention a un effet réel sur l'amélioration des compétences parentales et sur le développement des enfants. « Cette première expérience permettra de tirer des enseignements et de développer des outils de transfert de connaissances qui faciliteront l'implantation de ce genre d'initiatives dans d'autres milieux », explique Marie-Josée Larochelle, conseillère au ministère de la Famille.

Un projet qui permettra, espère-t-on, d'offrir la chance à tous les enfants de développer leur plein potentiel, résume la conseillère. « Cela fait partie des mesures qui contribuent à l'atteinte de la cible de la PGPS visant à ce que 80 % des enfants commencent leur scolarité sans présenter de facteurs de vulnérabilité pour leur développement. »

La politique aura donc facilité ce travail commun entre les acteurs de la santé et les familles pour agir le plus rapidement possible, dans l'intérêt des enfants. Un enjeu crucial pour le développement des tout-petits.

Ce texte reflète la situation au printemps 2022.